



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019

À une séance ordinaire tenue le 12 août 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4 - Absente

La directrice générale atteste que plus de 3 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. **Adoption du Règlement no 868-2019** modifiant le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 146C à même la zone 152R sur la rue Principale
- b. **Adoption du 1^{er} projet de Règlement no 870-2019** modifiant le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'ajouter l'article 5.2.1 relatif aux usages complémentaires à l'habitation dans les zones agricoles
- c. **Adoption du 1^{er} projet de Règlement no 871-2019** modifiant le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin de modifier le nombre maximal de logements permis dans la zone 141.2R
- d. Dérogation mineure – 17, rue de l'Église
- e. PIIA affichage – 134, rue Industrielle
- f. PIIA patrimoine – acceptation de 3 demandes
- g. PIIA zones commerciales-industrielles et affichage – 258, rue Laurier
- h. Acceptation du plan d'aménagement d'ensemble - Paysagiste 2000 inc.
- i. Acceptation du plan d'aménagement d'ensemble - Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

a. ...

9. SERVICE DES INCENDIES

a. ...

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

a. ...



11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Contribution financière de 100 \$ à la FQCC

12. ADMINISTRATION

- a. Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
- b. Demande d'aide financière au Fonds des développements des territoires (FDT) volet Pacte rural
- c. Autorisation de signatures pour l'enregistrement d'une servitude sur la rue de l'Entente
- d. Acceptation de la promesse d'achat et de vente d'une partie du lot 3 384 813 sur la rue des Lilas

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17998-08-2019
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 août 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

17999-08-2019
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Juillet

Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.23 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	4 675.81 \$
Renault Lepage	5 983.48 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Pascale Lemay	9 693.73 \$
Membres du conseil et cadres :	48 968.41 \$
Employés de voirie et bureau :	56 556.65 \$
Service de sécurité incendie :	10 901.02 \$
Bibliothèque et brigadières :	6 761.58 \$
Personnel de la SAAQ :	8 750.99 \$
Employés centre Multifonctionnel :	6 573.30 \$
Employés camp de jour et soccer :	45 824.68 \$
Total des salaires bruts payés pour juillet 2019 :	184 336.63 \$



Comptes payés - Juillet

Maison de la Famille	Contribution financière	10 000.00 \$
Stantec Experts-Conseils Itée	Honoraires supplémentaires	92 587.26 \$
Denise L. Rousseau	Acompte pour achat du 41, rue Chainé	25 000.00 \$
Réjean Courcy	Acompte pour terrain puits 09 et 10-2018	75 000.00 \$
Étienne Sigier, Marie-Christine B.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions de la Chaudière inc.	Remb. dépôt certificats de localisation	600.00 \$
B.T.L. Immobiliers inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Daniel Lévesque et Line Fournier	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Municipalité de Saint-Apollinaire	Renflouement petite caisse camp de jour	2 050.64 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. dépôt certificats de localisation	400.00 \$
Peinture Lignes plus enr.	Lignage des terrains de soccer	1 057.77 \$
Interfas	Assurances juillet	9 977.88 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne Télé Chasseurs	241.45 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation de juillet	861.69 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	23 683.20 \$
Hydro-Québec	Électricité	22 645.00 \$
Bell Mobilité	Modem station de pompage	100.50 \$
Énergir	Gaz à la caserne	20.87 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	22 353.52 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	19 552.56 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
CARRA	Cotisation de juillet	1 781.68 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	1 341.79 \$
Vidéotron	Service Vidéotron au centre Multi.	91.19 \$

Total des comptes payés pour le mois de juillet 2019 : 310 723.08 \$

Comptes à payer - Juillet

9113-8677 Québec inc.	Réparer tableau indicateur au terrain de balle	808.27 \$
9235-0669 Québec inc.	6 cascades de 4500 PSI pour service incendie	459.90 \$
Groupe ABS inc.	Piste cyclable, contrôle qualitatif, étude géotechnique	17 883.98 \$
AB Tech	Piquets de bois	943.71 \$
Acier Picard	Feuille galvanisée	356.13 \$
Acklands Grainger inc.	Cellule de détecteur de gaz	388.32 \$
Aerzen Canada	Filtre des soufflantes traitement eaux usées	411.90 \$
Alimentation Beauchesne	Sac de glace pour analyses d'eau	8.07 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	Versement # 2 augmentation capacité eau potable	118 680.87 \$
Aqua Zach inc.	Tube pour traitement d'eaux usées	628.89 \$
Astus inc.	Clé d'identification et frais de service par véhicule	438.05 \$
Atelier Genytech	Entretien camion-citerne et camion unité d'urgences	336.24 \$
Atelier Mobile Luc Turcotte inc.	Entretien du kubota	1 755.47 \$
Audio Ciné Films inc.	Cinéma en plein air	1 087.66 \$
Autobus Auger inc.	Sorties camp de jour la Rigole	3 271.03 \$
Batteries Énergie Pro	Batteries industrielles	115.89 \$
Beda Distribution	Fourniture pour voirie	147.72 \$
Bonair SD	Entretien climatisation Place Francoeur	845.76 \$
Manon Bouchard	Remb. achat pochettes pour lecture compteurs	78.92 \$
Boulet Dépôt inc.	Produit pour pelouse terrain de balle	279.92 \$
Boulon-Hydraulique C.M.T. inc.	Jeux de clés et pièce pour garage	445.31 \$
Brassard Buro inc.	Enveloppes et diverses fournitures de bureau	479.03 \$
Camping Lac Georges	Sortie - camp de jour	1 770.50 \$
Canadien National	Frais annuels	17.25 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièce pour margelle à Place Francoeur	42.54 \$
Certified Laboratories	Déglaçant à trottoirs	3 890.41 \$
Chapiteau Rive-Sud inc.	Acompte location chapiteau - Fête au Village	570.00 \$
Citron hygiène LP	Service gestion parasitaire et éco air	372.52 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Clinique vétérinaire des Appalaches	Castration d'animaux	827.80 \$
Commerçants de la Chaudière inc.	Frais de transport (Dicom)	15.31 \$
Construction B.M.L.	Planage de rues et entretien de rues	744 036.45 \$
Construction S.R.B.	Sciage de bordure de rue	464.09 \$
Se@o Constructo	Addenda	79.43 \$
Contrôle AC	Vérification climatiseur à l'hôtel de ville	785.06 \$
Édouard Croteau	Arbitrage soccer - juillet	108.00 \$
Olivier D'Amour	Arbitrage soccer - juillet	48.00 \$
Delivro Québec inc.	Transport de colis	403.94 \$
Désaulniers, Gélinas, Lanouette	Services pour taxe sur l'essence et contribution TECQ	1 494.68 \$
Rémi Desrochers	Arbitrage soccer - juillet	29.00 \$
Delivro Tech	Balises pour piste multifonctionnelle	3 132.85 \$
Distribution Nord-Ouest	Ballasts pour fluorescents	2 350.09 \$
Michel Dubois	Stationnement pour formation eaux usées	10.00 \$
Éco Verdure	Fertilisation et herbicide	258.69 \$
École Nationale des pompiers	Inscription d'un pompier opérateur autopompe	947.15 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Documentation urbanisme	57.75 \$
EIRS Alarme, division d'équipement	Vérification et surveillance digitale (garage et réservoir)	458.62 \$
Englobe Corp.	Construction d'une piste multifonctionnelle	2 272.69 \$
Entreprise Gonet B.G. inc.	Marquage rues, stationnements et lignes jaunes	8 125.57 \$
Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de pelouse	3 801.27 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Asphalte	676.90 \$
Entreprises Jacques Beaudet	Transport d'eau	25 294.49 \$
Entreprises G. Delisle inc.	Transport et compost	935.90 \$
Équipro	Location marteau de démolition	110.38 \$
Éthier avocats	Services professionnels TPS et TVQ	931.58 \$
Eurofins Environnement	Analyses d'eau	1 437.33 \$
Excavation MGM 2015 inc.	Heures de camion 10 roues	366.49 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	120.00 \$
Véronique Fournel	Maquillage Fête au Village	1 530.00 \$
François Crépeau	Prestation pour le camp de jour le 25 juillet	626.61 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Pièce pour pneu	29.78 \$
Gaston St-Pierre et associés	Aide professionnel urbanisme et honoraires	351.54 \$
Génératrice Drummond	Location d'une génératrice	8 003.18 \$
Génisol Environnement	Réhabilitation environnementale des sols phase III	9 244.00 \$
Gestion Servi-Plus	Entretien ménager hôtel de ville, centre, salle et chalet	3 940.99 \$
Gilles Audet Excavation inc.	Versement # 2 piste cyclable et canalisation fossé	69 382.15 \$
Groupe conseil CHG inc.	Services professionnels piste multifonctionnelle	10 493.22 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres	103.79 \$
Groupe Ferti	Vaporisation des espaces verts	164.70 \$
Groupe Promex	Versement # 4 génératrice au réservoir des Lilas	20 515.91 \$
Logan Hamel	Arbitrage soccer - juillet	48.00 \$
Impression Multi-Images	Impression sur chandails	2 111.21 \$
Imprimerie Sainte-Croix inc.	Enveloppes	546.13 \$
Inneo Environnement	Consultation MELCC et demande cert. autorisation	3 162.42 \$
Jacques Rémyane	Arbitrage soccer - juillet	175.00 \$
Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite en solution	1 164.19 \$
Jeu gonflable Québec	Location de jeux gonflables pour le camp de jour	1 241.73 \$
L. Delisle 2014 inc.	Voirie, rue de la Forêt, excavation et pelle	28 191.87 \$
Lab-Eau-Sol Environnement inc.	Lame de béton	562.83 \$
Jérôme Laliberté	Arbitrage soccer - juillet	86.00 \$
Kim Laliberté	Arbitrage soccer - juillet	44.00 \$
Laurentide Re-Sources inc.	Dépôt organique	189.02 \$
Lawson Products inc.	Équipement de sécurité et pièces	2 458.03 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour bibliothèque	1 351.92 \$
Julie Linteau	Annulation camp de jour	200.00 \$
Maheu & Maheu	Service de gestion parasitaire et déodorant	150.61 \$
Marché Veilleux	Eau, liqueur et lait	73.32 \$
Marius Garon inc.	Marche pour camion F150	419.61 \$
Martineau & frères	Nettoyage de la pelouse du parc villégiature	103.48 \$
Christian Martineau	Arbitrage soccer - juillet	47.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Martin & Lévesque (1983) inc.	Pantalon de travail pour pompier	98.65 \$
Médias Transcontinental	Publi-sac	210.68 \$
Mélior Média	Publicité programmation des loisirs	810.57 \$
Messer Lévis	Produits chimiques	104.39 \$
Martin Miller	Frais de déplacement pour formation	190.92 \$
Morency Société d'avocats	Honoraires professionnels	5 837.14 \$
MRC de Lotbinière	Barils eau de pluie, formation, décontamination et quote-part	110 952.40 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part - services en commun	6 466.99 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide incendie	727.50 \$
Municipalité de Saint-Antoine	Entraide incendie	320.40 \$
Nevco	Pièce pour tableau au terrain de balle	290.45 \$
Nordik Sports	Entretien pompe de transport d'eau et huile	363.30 \$
Normand Côté ent. Électricien	Divers travaux d'électricité	4 564.00 \$
Nortrax Québec inc.	Location d'une pépinière	9 198.00 \$
Novicom Technologies inc.	Antenne et câble, tablette ipad et licence	3 096.18 \$
Hugo Parrot	Arbitrage soccer - juillet	72.00 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Certificat de piquetage	2 644.43 \$
Pavage de Beauce Ltée	Réaménagement rues Roger et Gingras	119 551.19 \$
Paysagiste 2000 inc.	Niveleuse et camion rue Industrielle et transport	5 785.84 \$
Pépinière Agrofor enr.	Programme Célébrons les naissances	52.89 \$
Julie Perreault	Remb. inscription hockey	100.00 \$
Municipalité de Saint-Apollinaire	Renflouement de la petite caisse	871.63 \$
Pièce d'auto Alain Côté	Boulons pour signalisation	12.87 \$
Placide Martineau (Rona)	Pièces et accessoires	222.88 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	731.73 \$
POGZ	Hébergement du site de la Municipalité	551.88 \$
9333-2989 Québec inc.	Sac de maïs pour Fête au Village	445.53 \$
Posimage	Plaquette pour enseigne intérieure	258.69 \$
Produits Capital	Articles ménagers, cendrier et produits ménagers	1 406.65 \$
Productions Repères	Prestation sur terrasse pour la Fête de la famille	459.90 \$
PG Solutions	Tablette pour la voirie	2 477.72 \$
Prolait transport	Transport d'eau	5 490.36 \$
Promospect	2e versement pour arcades - Fête au Village	1 497.55 \$
Protection incendie Viking inc.	Inspection système incendie et système sous eau	1 361.31 \$
Quatrex Environnement inc.	Absorbant pour déversement	492.18 \$
Québec Linge	Location tapis	94.92 \$
Réal Huot inc.	Géotextile	1 014.08 \$
Recyc-Lav inc.	Ramassage de gros rebus	1 149.75 \$
Régie intermunicipale	Cueillette des matières résiduelles - août	21 979.66 \$
Regulvar	Entretien 1 ^{er} juin au 31 mai 2020	1 146.88 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	Cartes d'abonnés et code à barres	258.69 \$
Roulement Techno inc.	Pièces et hose hydraulique, pièces	1 158.53 \$
Serrurier Rive-Sud Lévis inc.	Serrure pour puits 09-010	200.34 \$
Sintra inc.	Pierre pour voirie, accotement Bois-Joly	8 085.26 \$
S. Leblanc consultant	Surveillance rues Roger et Gingras	6 335.12 \$
SNC-Lavalin inc.	Divers services professionnels	26 772.28 \$
SOS Phone Lévis	Réparation écran de cellulaire	137.96 \$
Stantec Experts-conseil Ltée	Augmentation capacité traitement de l'eau potable	35 099.76 \$
Stelem	Formation restauration borne-incendie	6 269.02 \$
Talbot Équipement Ltée	Pièces pour traitement eaux usées	18.68 \$
T.G.C. inc.	Raccordement des puits 09-2018 et 10-2018	91 404.90 \$
Toshiba	Impression, cartouches d'encre et agrafes	2 284.66 \$
Yoann Urseau	Remb. 50 % frais inscription tournoi de soccer	97.50 \$
Gestion U.S.D. inc.	Bacs de récupération	5 122.07 \$
François Varin	Aide technique patrimoine urbanisme	574.87 \$
Veolia	Chlore et acide ascorbique	960.80 \$
Ville de Saint-Georges	Examen MDO	285.00 \$
Wolseley Canada	Ruban, colle et adapteurs	117.82 \$
Woodooliparc	Activités camp de jour	3 256.09 \$
Wurth Canada	Pièces et produits pour voirie	542.20 \$
Xylem Canada	Entretien équipement au traitement d'eau	13 611.67 \$
Total des comptes à payer pour le mois d'août 2019 :		1 638 503.32 \$



18000-08-2019
point no 7a

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 868-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 146C À MÊME LA ZONE 152R SUR LA RUE PRINCIPALE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire de la part d'un promoteur afin que la propriété située au 133, rue Principale, soit incluse dans la zone 146C;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 3 juillet 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 8 juillet 2019 par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 868-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18001-08-2019
point no 7b

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO 870-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AJOUTER L'ARTICLE 5.2.1 RELATIF AUX USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'HABITATION DANS LES ZONES AGRICOLES

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE ledit règlement ne prévoit pas d'usages reliés à l'agriculture comme usages complémentaires à l'habitation dans les zones à dominance agricole,

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 870-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.



18002-08-2019
point no 7c

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO 871-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS PERMIS DANS LA ZONE 141.2R

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QU'un nouveau plan d'aménagement a été déposé à la Municipalité pour compléter un projet d'ensemble immobilier sur la route 273;

ATTENDU QUE la construction d'immeubles à logements locatifs répond à un besoin à Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande le présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 871-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18003-08-2019
point no 7d

DÉROGATION MINEURE – 17, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-324 pour la propriété du 17, rue de l'Église;

ATTENDU QUE la demande consiste à agrandir le bâtiment principal ainsi que pour l'aménagement des aires de stationnement et de chargement/déchargement;

ATTENDU QUE l'aire de stationnement comportera 8 cases de stationnement, alors que la norme du Règlement de zonage no 590-2007 est de 10 cases;

ATTENDU QUE l'aire de chargement/déchargement se fera en cour avant et que les véhicules de livraison devront y accéder en marche arrière en utilisant la rue publique pour changer de direction alors que le Règlement de zonage no 590-2007 spécifie que l'aire de manœuvre doit être aménagée pour que les véhicules affectés au chargement/déchargement puissent y accéder en marche avant et changer complètement de direction sans pour cela emprunter la rue publique;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2019-033 a été déposée;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 24 juillet 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007 et du Règlement relatif au PIIA, no 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation des demandes de permis et dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure 2019-033 soit autorisée comme demandé.

Que la demande de permis numéro 2019-324 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité



18004-08-2019
point no 7e

PIIA AFFICHAGE – 134, RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-399 pour la propriété située au 134, rue Industrielle;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis pour ajouter deux enseignes murales sur la façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007 et du règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2019-399 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

18005-08-2019
point no 7f

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 3 DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Les demandes de modification des permis 2019-315 et 2019-316 pour le 32, rue Rousseau, afin de modifier les toitures de la résidence et du garage projeté;
- La demande de permis 2019-398 pour le 74, rue Principale, afin de refaire la fondation du bâtiment principal au même emplacement;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du règlement relatif au PIIA, numéro 594-2007 en considérant que ces propriétés font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans les demandes de permis numéro 2019-315, 2019-316 et pour la demande de permis numéro 2019-398, que le permis soit autorisé pour la nouvelle fondation seulement. Le dossier sera représenté ultérieurement pour les galeries.

Adopté à l'unanimité

18006-08-2019
point no 7g

PIIA ZONES COMMERCIALES/INDUSTRIELLES ET AFFICHAGE – 258, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis numéro 2019-395 et 2019-396 pour la propriété située au 258, rue Laurier;

ATTENDU QUE les demandes consistent à agrandir le bâtiment principal et ajouter une enseigne murale en façade du bâtiment;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;



ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de permis numéro 2019-395 et 2019-396 soient autorisées comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

18007-08-2019
point no 7h

**ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE - PAYSAGISTE
2000 INC.**

ATTENDU QUE le conseil municipal a la responsabilité d'assurer la planification du développement du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le 2 juillet 2019, Paysagiste 2000 inc. a déposé un plan d'ensemble pour des prolongements de rues à même le lot 5 608 884 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal a analysé le plan montrant les rues projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que sans obligation, ni responsabilité, le conseil appui la réalisation du plan d'ensemble déposé par Paysagiste 2000 inc., soit la version 1 du plan de l'arpenteur-géomètre, Mathieu Beurivage, Minute 6706, dossier 1375 daté du 28 juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

18008-08-2019
point no 7i

**ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE - GESTION VJR
INC. ET DÉVELOPPEMENT 4 CÔTÉ**

ATTENDU QUE le conseil municipal a la responsabilité d'assurer la planification du développement du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le 18 juillet 2019 Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté ont déposé un plan d'ensemble pour des prolongements de rues à même les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal a analysé le plan montrant les rues projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que sans obligation, ni responsabilité, le conseil appui la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté, soit la version 2 du plan de l'arpenteur-géomètre, Mathieu Beurivage, Minute 6737, dossier 1376 daté du 17 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité.

18009-08-2019
point no11a

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 100 \$ À LA FQCC

ATTENDU QUE le rassemblement de fermeture de la FQCC aura lieu au Domaine de la Chute à Saint-Apollinaire, en octobre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite, par l'achat d'une publicité dans le bottin, afin de participer financièrement à ce rassemblement;



IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'une publicité d'un tiers de page dans le bottin du FQCC, au coût de 100 \$.

Adopté à l'unanimité.

18010-08-2019
point no12a

RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

ATTENDU QUE *la Semaine de la sécurité ferroviaire* aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

18011-08-2019
point no12b

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) VOLET PACTE RURAL

ATTENDU QUE la Municipalité veut faire l'ajout d'un bloc psychomoteur, d'une balançoire et de différents équipements complémentaires au parc Terry-Fox;

ATTENDU QUE la Municipalité dispose d'un montant de 24 000 \$ dans le fonds de développement des territoires (FDT);

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De déposer une demande d'aide financière de 24 000 \$ au FDT, volet Pacte rural, pour le projet du parc Terry-Fox dont les coûts sont évalués à 48 242.24 \$ plus taxes.

La Municipalité autorise la directrice générale, Martine Couture, à signer les documents relatifs au projet.

Adopté à l'unanimité.



18012-08-2019
point no 12c

**AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'ENREGISTREMENT D'UNE
SERVITUDE SUR LA RUE DE L'ENTENTE**

ATTENDU QUE les propriétaires de la résidence située au 10, rue de l'Entente, sur le lot 3 383 631 du cadastre du Québec, doivent refaire une installation septique en conformité avec le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

ATTENDU QUE la superficie du terrain et l'emplacement des puits rendent insuffisant l'espace disponible pour construire un dispositif de traitement secondaire ou secondaire avancé;

ATTENDU QUE le choix du propriétaire est d'installer un système de traitement tertiaire incluant une lampe UV avec rejet au fossé situé du côté ouest de la rue de l'Entente;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'enregistrement d'une servitude en faveur de madame Cassy Demers Nolin et Monsieur Étienne Defoy pour le passage d'une conduite de refoulement flexible de 38 mm de diamètre qui sera installée par forage directionnel sous la rue de l'Entente, soit sur une partie du lot 3 383 767 du cadastre du Québec, jusqu'au fossé de drainage. Les travaux sont plus amplement décrits dans un rapport de la firme Inneo environnement, daté du 27 juin 2019, dossier STLB19168-01.

Les frais de préparation d'une description technique par un arpenteur-géomètre ainsi que les frais de l'acte de servitude notarié seront assumés par les propriétaires.

Toutes réparations et l'entretien de cette conduite seront aux frais des propriétaires.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet et la directrice générale Martine Couture à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

18013-08-2019
point no12d

**ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT ET DE VENTE D'UNE PARTIE DU
LOT 3 384 813 SUR LA RUE DES LILAS**

ATTENDU QU'une promesse d'achat et de vente a été signée entre la compagnie 9021-7811 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Apollinaire, pour un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 384 813 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22 479 m², soit environ 242 000 pi², situé sur la rue des Lilas;

ATTENDU QUE le prix de vente a été fixé à 242 000 \$ ou 1 dollar du pied carré;

ATTENDU QUE cette offre d'achat était conditionnelle à ce que le terrain soit décontaminé selon les critères d'usage et les valeurs limites du MELCC;

ATTENDU QUE les travaux de réhabilitation environnementale des sols ont été effectués les 15 et 16 juillet derniers sous la surveillance de la firme GENISOL Environnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la promesse d'achat et de vente signée entre la compagnie 9021-7811 Québec inc. et la Municipalité de Saint-Apollinaire, pour un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 384 813 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22 479 m² situé sur la rue des Lilas pour un montant de 242 000 \$ ou 1 dollar du pied carré.



D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer l'acte relatif à cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

18014-08-2019
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 12 août 2019 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18015-08-2019
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 12 août 2019 à 20 h 07.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 9 SEPTEMBRE 2019